

Préparons demain



L'apprentissage demeure **une priorité !**

Le gouvernement a reconduit son plan de soutien : « Les entreprises qui recruteront en apprentissage jusqu'au 30 juin 2022 **bénéficieront à nouveau d'une aide à l'embauche de 8 000 €** pour les apprentis entre 18 et 30 ans ».

Le coût **avantageux** du contrat d'apprentissage

Age	Brut annuel	Cotisation patronale	Total chargé	Exonérations cotisations patronales SS	Coût net employeur aides incluses	* Aide à l'embauche	Coût net employeur annuel	Coût net employeur mensuel
18-20 ans (51% SMIC)	9 811€	4 368 €	14179 €	3 844 €	10 335€	8 000 €	2 335 €	194 €
21-25 ans (61% SMIC)	11 735 €	5 224 €	16959 €	4 597 €	12362 €	8 000 €	4 362€	363 €
+ 26 ans (100% SMIC)	19237 €	8 564 €	27801 €	7 357 €	20444€	8 000 €	12444 €	1037 €

Base 151,67 heures - Smic mensuel : 1603.12 € brut.

Estimation à affiner en fonction du taux de charges variables de l'entreprise, mutuelle, prévoyance...

Minimum légal : certaines conventions collectives prévoient un niveau de rémunération supérieur.

* pour les entreprises de + 250 salariés, l'aide devra être remboursée si le taux d'alternants parmi les effectifs n'atteint pas les 5%.

Document indicatif non contractuel

Ensemble, préparons demain !

C'est toujours le bon moment pour recruter un apprenti !

L'IUT de Lannion forme chaque année **830 étudiant·e·s** pour des métiers d'avenir au plus près des besoins des entreprises. **B.U.T. et Licences professionnelles** : Informatique, Réseaux & Télécoms, Mesures physiques, Information - Communication, Métiers du Multimédia et de l'Internet, pour **développer les compétences de demain !**



Marie JEZEQUEL
Relations entreprises

06 02 06 59 19
sfca-lannion@univ-rennes1.fr

Credit photo F.Obé - Dircom - URI

Préparons demain